

Berne, le 26 mai 2015

Campagne de sécurité routière cycliste «Priorité à la prudence »

Fiche d'information sur le type et la fréquence des accidents

Cyclistes grièvement blessés (vélos électriques compris)

- En 2014, 890 cyclistes sur vélo classique et 145 autres sur vélo électrique ont été grièvement blessés, 29 cyclistes sur vélo classique et 5 autres sur vélo électrique ont été tués.
- « **Le non-respect du droit de priorité** » a été, avec une part de 35% en 2014, la cause la plus fréquente d'accidents graves sur vélo classique et la deuxième cause principale avec 26% sur vélo électrique.
- La plupart des collisions ont lieu entre cycliste et voiture. L'analyse des collisions avec conséquences graves pour les cyclistes impliqués montre que la responsabilité de collisions est légèrement plus élevée pour les automobilistes que pour les cyclistes (46% contre 42%).
- Les trois quarts des accidents graves impliquant des vélos se sont produits à **l'intérieur d'une localité**.

Sources : communiqués de presse de l'OFROU du 26 mars 2015 / bpa, Rapport SINUS 2014,

Les chiffres sur les accidents de l'année précédente publiés le 26 mars 2015 sont consternants. 890 cyclistes ont été victimes d'un grave accident en 2014 (+13% par comparaison avec 2013), dont 29 avec issue mortelle (+12%). A ces chiffres s'ajoutent 145 accidents graves sur vélos électriques (dont 5 issues fatales). Indépendamment des fluctuations annuelles, l'étude comparative à long terme montre que : le nombre d'accidents avec conséquences graves pour les automobilistes s'est réduit de moitié en dix ans, celui impliquant les cyclistes est en revanche resté presque constant.

Scénarios typiques d'accidents

Le risque d'accident est particulièrement important en cas de non-respect de priorité lorsque le cycliste ou l'automobiliste oblique à gauche, ainsi qu'aux signaux « Cédez le passage » et « Stop ». « Brûler un feu rouge » s'avère nettement moins générateur d'accident, peut en revanche avoir de graves conséquences.

Les raisons du non-respect de priorité

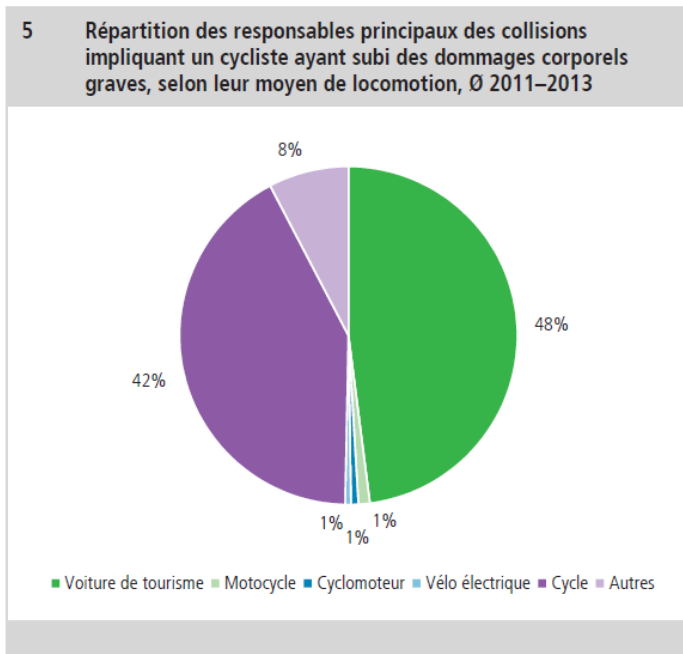
Du fait de leur silhouette fine, les cyclistes sont souvent aperçus trop tard aux intersections par les automobilistes voire même pas du tout. Une mauvaise estimation de la vitesse des cyclistes (notamment sur un vélo électrique) est aussi un important facteur de risque. Ces derniers ont,

pour leur part, tendance à sous-estimer dans certaines situations les risques réels de l'inobservation du droit de priorité, tout en surestimant leurs capacités de maîtrise.

Points forts et buts de la campagne

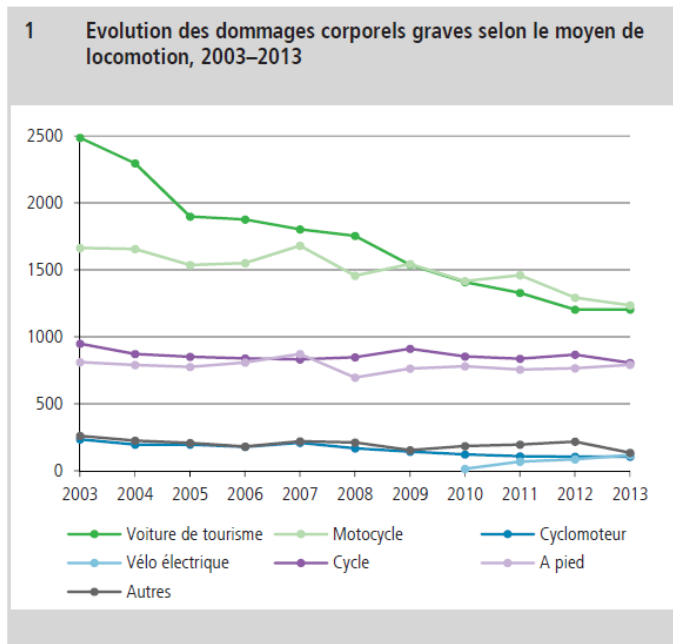
Cyclistes grièvement blessés des suites de non-respects de priorité : en considération des chiffres et statistiques cités, ce sont eux qui sont au centre de la campagne de prévention. Le slogan « Priorité à la prudence – tu ne sais jamais ce qui va arriver ! » vise à rendre plus attentifs, tant les cyclistes que les automobilistes, aux dangers qui les guettent aux « Cédez le passage », aux « Stop » et aux feux rouges – et à les inviter à agir en conséquence.

Causes principales de collision avec cyclistes grièvement blessés



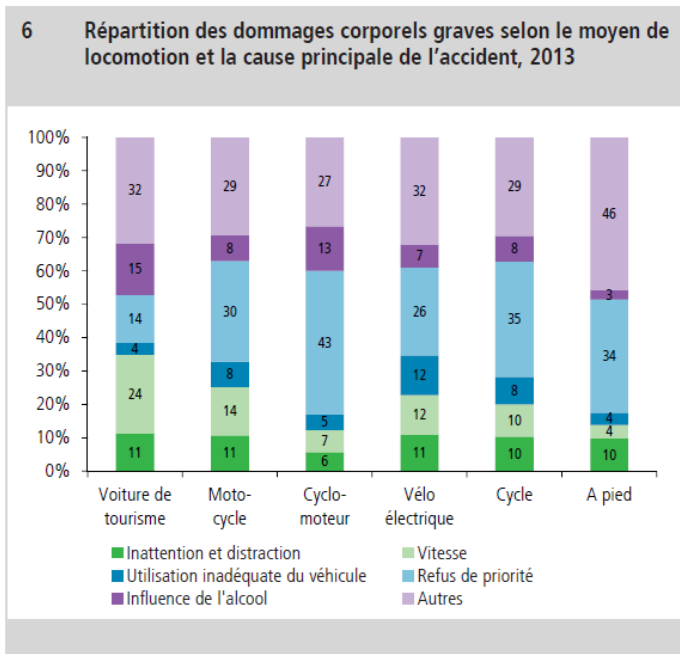
Source : bpa, Rapport SINUS 2014

Stagnation du nombre d'accidents de vélo et de vélo électrique



Source : bpa, Rapport SINUS 2014

« Refus de priorité » comme cause principale



Source : bpa, Rapport SINUS 2014

« Il convient toutefois de ne pas oublier que la cause principale ne concerne pas nécessairement l'utilisateur grièvement accidenté, ce qui explique pourquoi les accidents de deux-roues se singularisent par la fréquence des refus de priorité, bien que ce soient plus souvent les conducteurs de voitures de tourisme qui ne respectent pas la priorité. » (Rapport SINUS 2014, page 18)